

Le 12 mars 2020

Destinataires : Doyens et doyennes des établissements d'enseignement supérieur offrant des programmes de génie agréés par le BCAPG

**Objet : Déclaration du BCAPG sur la COVID-19 (nouveau coronavirus)**

Le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) est très conscient de l'évolution rapide de l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19 sur les programmes de formation en génie agréés par le BCAPG et se tient au courant de la situation.

**Formation à distance**

Alors que les établissements mettent en place des plans d'urgence en réponse à une situation qui demeure fluide, nous sommes conscients que les responsables des programmes et les établissements pourraient choisir d'offrir en ligne les cours qui sont habituellement donnés en classe. Les normes du Bureau d'agrément n'exigent pas des établissements qu'ils se limitent à un mode de prestation particulier. Le BCAPG invite les responsables des programmes à examiner l'*Énoncé d'interprétation sur la formation à distance* qui figure à l'annexe 6 des [Normes et procédures d'agrément du BCAPG](#). Les programmes qui offriraient temporairement en ligne les cours normalement dispensés en personne ne sont pas tenus de soumettre un avis de changement significatif au BCAPG.

**Événements imprévus et nombre d'UA**

Dans le cas où des cours et/ou des activités de laboratoire seraient annulés en raison de cette situation imprévue, on ne demandera pas aux responsables des programmes de justifier auprès de la future équipe de visiteurs du BCAPG l'impact de ces annulations sur le calcul des unités d'agrément. Cette directive sera clairement communiquée à toutes les équipes de visiteurs pour les visites à venir.

Le BCAPG reconnaît que les lignes directrices ci-dessus pourraient ne pas englober tous les scénarios envisagés par les établissements et les programmes. Nous nous engageons à collaborer avec tous les responsables de programmes pour nous assurer que leurs préoccupations et situations individuelles sont prises en compte. N'hésitez pas à nous poser des questions ou à nous faire part de vos préoccupations à mesure qu'évolue la situation. Veuillez communiquer directement avec Mya Warken, gestionnaire de l'agrément et secrétaire du BCAPG ([mya.warken@engineerscanada.ca](mailto:mya.warken@engineerscanada.ca)) si vous avez des questions ou si vous souhaitez discuter des plans d'urgence.

La santé et la sécurité des étudiants, du corps enseignant et du personnel sont pour nous très importantes et nous appuyons les établissements qui prennent des mesures raisonnables pour équilibrer la sécurité et la continuité de la formation. Nous continuerons à surveiller l'impact à court et à long terme de la COVID-19 sur les programmes agréés par le BCAPG.